

Cour d'appel
fédérale



CANADA

Federal Court
of Appeal

Date : 20091201

Dossier : A-133-09

Référence : 2009 CAF 350

**CORAM : LE JUGE EVANS
LA JUGE SHARLOW
LE JUGE RYER**

ENTRE :

L-3 COMMUNICATIONS MAPPS INC.

demanderesse

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

défendeur

Audience tenue à Ottawa (Ontario), le 1^{er} décembre 2009

Jugement rendu à l'audience à Ottawa (Ontario), le 1^{er} décembre 2009

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LA JUGE SHARLOW

Cour d'appel
fédérale



Federal Court
of Appeal

Date : 20091201

Dossier : A-133-09

Référence : 2009 CAF 350

**CORAM : LE JUGE EVANS
LA JUGE SHARLOW
LE JUGE RYER**

ENTRE :

L-3 COMMUNICATIONS MAPPS INC.

demanderesse

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

défendeur

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

(Prononcés à l'audience à Ottawa (Ontario), le 1^{er} décembre 2009)

[1] Malgré l'argumentation habile des avocats de la demanderesse, nous ne sommes pas convaincus qu'il était déraisonnable pour le Tribunal canadien du commerce extérieur de conclure que la plainte a été déposée par la demanderesse en dehors du délai de 10 jours prévu au paragraphe 6(1) du *Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics*, DORS/93-602. Pour ce motif, la présente demande sera rejetée, le tout sans frais, compte tenu des circonstances.

« K. Sharlow »

j.c.a.

Traduction certifiée conforme
Jenny Kourakos, LL.L.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE
AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-133-09

INTITULÉ : **L-3 COMMUNICATIONS MAPPS
INC. et PROCUREUR GÉNÉRAL
DU CANADA**

LIEU DE L'AUDIENCE : OTTAWA (ONTARIO)

DATE DE L'AUDIENCE : LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2009

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR : LES JUGES EVANS, SHARLOW
ET RYER

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : LA JUGE SHARLOW

COMPARUTIONS :

Richard A. Wagner
G. Ian Clarke

POUR LA DEMANDERESSE

Michael Ciavaglia
David Aaron

POUR LE DÉFENDEUR

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Ottawa (Ontario)

POUR LA DEMANDERESSE

John H. Sims, c.r.
Sous-procureur général du Canada

POUR LE DÉFENDEUR